

Envoyé en préfecture le 06/05/2024

Reçu en préfecture le 06/05/2024

Publié le

ID : 085-218500353-20240506-2024\_154-DE

S<sup>2</sup>LO



DECISION N° 2024/154

PORTANT CESSION DE MATERIELS TECHNIQUES-  
TRACTOPELLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL ET DES DECISIONS DU MAIRE

Le Maire de Brétignolles sur Mer,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2020-198 du conseil municipal en date du 25 mai 2020 modifiée portant délégation à Monsieur le Maire de certaines de ses attributions en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DECIDE

Article 1<sup>er</sup> : d'approuver la cession du bien suivant selon les modalités indiquées ci-dessous :

Désignation du matériel	Prix de la cession	Nom de l'acheteur
Tractopelle JCB 3CX de 1998 Avec godet 4 en 1/balancier télescopique/attache et 3 godets En état de fonctionnement	12 000€TTC	M3 85170 BELLEVIGNY

Article 2<sup>ème</sup>: de signer tous les documents relatifs à ce dossier.

A Brétignolles sur Mer, le 6 mai 2024

Le Maire,  
Frédéric FOUQUET



Publié sur le site internet : 06 MAI 2024

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification. Cette juridiction peut être saisie par voie postale ou par le biais de l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Ville de Brétignolles sur Mer

Hôtel de Ville - BP 24 - 85470 BRETIGNOLLES SUR MER

Tel : 02.51.22.46.00 • Fax : 02.72.10.82.22 • e-mail : [mairie@bretignollessurmer.fr](mailto:mairie@bretignollessurmer.fr) • [www.bretignolles-sur-mer.fr](http://www.bretignolles-sur-mer.fr)